

CARE+PROTECT _BATONNETS DETACHANT POUR SEMELLE FER A REPASSER

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial: Bâtonnets détachant pour semelle Fer à Repasser
 Modèle: CDS9602 - CDL9606-K
 Code: 35601790 - 35601791
 UFI: TJ10-10VU-9003-KE3S

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes Utilisations par les consommateurs [SU21], Utilisations professionnelles [SU22]: Bâtons de nettoyage en fer
 Utilisations déconseillées : Tous ceux qui ne sont pas spécifiquement identifiés sur l'étiquette

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur: Candy Hoover Group S.r.l.,
 Via Comolli, 16 - 20861 Brugherio (MB) - Italy
 Numéro de téléphone +39 039 20861
 Adresse électronique de la personne compétente responsable de la FDS sds@dgsasrl.it

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 :**

Ce produit ne répond aux critères de classification dans aucune classe de danger conformément au Règlement (CE) n ° 1272/2008 concernant la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges

Pictogramme(s) de danger : Aucun
 Codes des classes et catégories de danger : pas dangereux
 Code(s) des mentions de danger : pas dangereux

2.1.2 Effets indésirables

Aucun

2.2 Éléments d'étiquetage**2.2.1 Étiquetage conformément au règlement (CE) no 1272/2008**

Pictogramme(s) de danger : Aucun
 Mention(s) d'avertissement : Aucun
 Mention(s) de danger : pas dangereux
 Code(s) des mentions additionnelles de danger : non classifiable
 Mention(s) de mise en garde Généraux :
 P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 - Tenir hors de portée des enfants.

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 :

≥ 5% <15%: savons; autres: parfum (Hexyl cinnamal, Amyl Cinnamal, Benzyl Benzoate, Citronellol, Hydroxycitronellal, Linalool)

2.3 Autres dangers

Données non disponibles

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Pas pertinent

3.2 Mélanges

Substance	Concentration	Classification	CAS	EINECS	REACH
Il ne contient pas de substances classées comme dangereuses dans les concentrations requises par la législation en vigueur ou avec des limites d'exposition sur le lieu de travail.					

RUBRIQUE 4 : Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Inhalation : Il n'y a pas de conditions nécessitant des mesures de premiers secours.

Contact direct avec la peau (du produit pur) : Lavez les zones du corps qui ont été en contact avec le produit, même si elles sont seulement suspectes, avec beaucoup de savon et d'eau.

Contact direct avec les yeux (du produit pur) : Appliquer des compresses fraîches et, si les phénomènes douloureux persistent, contacter le personnel médical.

Ingestion : RECOMMANDER IMMÉDIATEMENT POUR LES SOINS DU MÉDECIN.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

CARE+PROTECT _BATONNETS DETACHANT POUR SEMELLE FER A REPASSER

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir la section 4.1 Description des premiers secours.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, CO₂, mousse, poudres chimiques en fonction des matériaux impliqués dans l'incendie.

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun en particulier.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant la combustion, des émanations potentiellement nocives pour la santé peuvent se développer.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter des vêtements de protection pour les voies respiratoires, les yeux et la peau. L'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes impliquées dans l'extinction. Il est également conseillé d'utiliser un appareil respiratoire autonome, surtout si vous travaillez dans des zones fermées et mal ventilées. Porter un équipement de protection contre l'incendie spécifique.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : Eloignez-vous de la zone entourant le déversement ou relâchez-le. Ne fume pas.

Pour les secouristes : Utiliser un équipement de protection individuelle approprié comme indiqué dans la section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement avec de la terre ou du sable, en l'empêchant de se retrouver dans les cours d'eau de surface et / ou les drains. Si le produit est fini en grandes quantités dans un cours d'eau ou a contaminé le sol ou la végétation, avisez les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit pour réutilisation ou élimination. Après la collecte, laver la zone affectée et les matériaux avec beaucoup d'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions normales de manipulation des produits chimiques protégeant contre les contacts accidentels. Ne pas fumer, ne pas manger, ne pas boire pendant la manipulation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit frais et aéré, loin des sources de chaleur.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations pertinentes Utilisations par les consommateurs [SU21], Utilisations professionnelles: Suivez les instructions sur l'étiquette.

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

A. Protection des yeux/du visage : Pas nécessaire pour un usage normal.

B. Protection des mains : Pas nécessaire pour un usage normal.

C. Protection du corps : Pas nécessaire pour un usage normal.

D. Protection respiratoire : Pas nécessaire pour une utilisation normale.

E. Risques thermiques : Évitez les flammes ouvertes

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter la libération inconsidérée de produit dans l'environnement

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Notes ou méthode analytique
Aspect	Pâteux solide	Visuel
Odeur	caractéristique	Olfactif
Seuil olfactif	Pas disponible	--
pH	Pas disponible	--
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible	--
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas disponible	--
Point d'éclair	Pas disponible	--
Taux d'évaporat	Pas disponible	--
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas disponible	--
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas disponible	--

CARE+PROTECT _BATONNETS DETACHANT POUR SEMELLE FER A REPASSER

Pression de vapeur	Pas disponible	--
Densité de vapeur	Pas disponible	
Densité relative	Pas disponible	--
Solubilité(s)	Miscible dans l'eau	--
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas disponible	--
Température d'auto-inflammabilité	Pas disponible	--
Température de décomposition	Pas disponible	--
Viscosité	Pas disponible	--
Propriétés explosives	Pas disponible	--
Propriétés comburantes	Pas disponible	--

9.2 Autres informations

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Dans les conditions normales d'utilisation, les phénomènes de réactivité ne sont pas connus.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Aucun connu

10.5 Matières incompatibles

Aucun connu

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales, il ne se dégrade pas.

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

a. Toxicité aiguë	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
b. Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
c. Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
d. Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
e. Mutagénicité sur les cellules germinales	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
f. Cancérogénicité	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
g. Toxicité pour la reproduction	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
h. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
i. Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
j. Danger par aspiration	: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail, en évitant de disperser le produit dans l'environnement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Données non disponibles

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance / le mélange ne contient pas PBT / vPvB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII

12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Ne réutilisez pas les contenants vides. Jetez-les conformément à la réglementation en vigueur. Tout résidu de produit peut être brûlé dans un incinérateur approprié, équipé de post-combustion et de mise à mort.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Pas applicable.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID/ IMDG /ICAO-IATA : Pas applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ IMDG /ICAO-IATA : Classe : pas applicable

ADR/RID/ IMDG /ICAO-IATA : Etiquette de danger : pas applicable

ADR : Code de restriction dans tunnel : pas applicable

ADR/RID/ IMDG /ICAO-IATA : Quantités limitées : pas applicable

IMDG : EmS : pas applicable

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ IMDG /ICAO-IATA : Pas applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ICAO-IATA : pas applicable - IMDG: pas applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas applicable.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas applicable

RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

RÈGLEMENT (CE) No 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL | du 18 décembre 2006 | concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) no 793/93 du Conseil et le règlement (CE) no 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL | du 16 décembre 2008 | relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

RÈGLEMENT (CE) N o 790/2009 DE LA COMMISSION, du 10 août 2009 modifiant, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, le règlement (CE) no 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

RÈGLEMENT (UE) No 528/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL | du 22 mai 2012 | concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

RÈGLEMENT (CE) No 648/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL | du 31 mars 2004 | relatif aux détergents

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Cette fiche de données de sécurité contient un ou plusieurs scénarios d'exposition sous une forme intégrée. Le contenu a été inclus dans les sections 1.2, 8, 9, 12, 15 et 16 de la même fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 16 : Autres informations**16.1 Autres informations**

Description des mentions de danger au point 3

--

Classification basée sur les données de tous les composants du mélange

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES PRINCIPALES

Fiche de données de sécurité du fournisseur (Rev. n. 0 du 10/01/2017)

ECHA European Chemicals Agency

OSHA European Agency for Safety and Health at Work

IARC International Agency for Research on Cancer

IPCS International Programme on Chemical Safety (Cards)

NIOSH Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

TOXNET Toxicology Data Network

WHO World Health Organization

Fiche de données de sécurité selon le règlement (UE) 2015/830 du 29 mai 2015 et ajustements ultérieurs

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ont été obtenues auprès des meilleurs disponibles ou disponibles sur notre marché à la date de révision indiquée. Ni la Société de cette carte ni ses filiales ne peuvent accepter des réclamations résultant d'une mauvaise utilisation des informations contenues dans le présent document ou d'une utilisation inappropriée dans

l'application du Produit. Portez une attention particulière à l'utilisation des préparations car une mauvaise utilisation peut augmenter le risque.

Cette fiche de données de sécurité a été traduite en système automatique.

Nous remercions tous ceux qui souhaitent signaler des anomalies dans la traduction.